

Commune d'Anderlecht
Service de l'Urbanisme

Rue Van Lint, 6
B - 1070 BRUXELLES

Bruxelles, le 04/12/2024

N/Réf. : AND20330_734_PU
Gest. : TS
V/Réf. : Dossier 53372
Corr: Geoffrey DE LATTE
NOVA : 01/XFD/1949015

ANDERLECHT. Rue des Citoyens, 74
(= partiellement en zone de protection de l'Ecole Communale de La Roue / Inventaire "Cité jardin "La Roue")
DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME: remplacer le châssis du rez-de-chaussée
Demande de la Commune du : 04/11/2024

Avis de la CRMS

Madame, Monsieur,

En réponse à votre courrier du 04/11/2024, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 27/11/2024, concernant la demande sous rubrique.



Contexte patrimonial (@ BruGIS)

Avis

Les pièces jointes à la demande ne permettent pas à la CRMS d'examiner le dossier et de rendre un avis sur le projet. Lorsque le dossier sera complété, la CRMS pourra l'analyser pour autant qu'une nouvelle demande d'avis soit introduite en bonne et due forme.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.


A. AUTENNE
Secrétaire


S. VAN ACKER
Président

c.c. : helievre@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; ndeswaef@urban.brussels ; urbanisme@anderlecht.brussels ; crms@urban.brussels ; avis.advies@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels ; gdelatte@anderlecht.brussels